

Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr
 Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram **communedesaintabraham**
 Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



LA MAIRIE SERA FERMÉE LES VENDREDIS 24 ET 31 DECEMBRE 2021.

Recensement citoyen pour les jeunes nés entre le **1er novembre et le 31 janvier.**

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

La bibliothèque est ouverte chaque **mercredi et samedi de 15h00 à 17h30.**
 Le prêt de livre est gratuit.

VIE MUNICIPALE

PAROLES DE BROUETTES

Le 10 décembre, Marie Chiff'Mine, venait nous régaler de ses histoires contées et de ses chansons. Une balade nocturne où petits et grands l'ont suivie, lanternes en mains, déambulant sur la commune pour rejoindre le parvis de l'église. Quelques contes plus tard et la douce musique qui sort de son chaudron, chacun s'est réchauffé d'un vin chaud et chocolat chaud offerts par la municipalité avec quelques biscuits de Noël et gâteaux.
 Merci à tous pour votre participation !



Gaëlle Berthevas, le maire, les élu.e.s municipaux et le personnel communal vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Merry Christmas

ACTUALITES

INFORMATION AUX JEUNES ÉLECTEURS

Les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales en vue de la participation à l'élection présidentielle concerneront les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021 dont les coordonnées auront été transmises au Ministère des Armées à compter du 1er janvier 2022.

Aussi, **nous invitons les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022** (1^{er} et second tour des élections présidentielles) **à se faire recenser avant le 31 décembre 2021.**

Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter.

Les jeunes qui auront atteint 18 ans lors du scrutin, ne seront pas inscrits d'office sur les listes électorales, ils devront dès lors, pour voter, s'inscrire d'eux-mêmes via formulaire Cerfa ou en ligne sur ce lien :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

PANNEAU POCKET FAIT PEAU NEUVE

Depuis décembre 2019, la commune vous propose gratuitement une application vous permettant de recevoir en temps réel toute l'actualité de Saint-Abraham. Deux années pour nous mais 5 ans déjà pour Panneau Pocket qui pour l'occasion s'est refait une beauté. Nous choisissons ce moment pour vous rappeler ou vous faire connaître cette application qui nous permet de communiquer en direct avec vous !



DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle des fêtes de Malestroit **les 27 et 28 décembre 2021 de 15h00 à 19h00.**

Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



LE PASS CULTURE S'ÉLARGIT

Dans sa première version, le Pass culture ne s'adressait qu'aux jeunes de 18 ans mais le dispositif avait pour objectif d'être élargi.

C'est chose faite grâce à un nouveau décret, le Pass Culture sera désormais accessible à tous les élèves scolarisés en France, en classe de 4e, 3e, seconde, première et terminale et à tous les élèves inscrits en CAP, dans des établissements publics ou privés sous contrat, et ce, **à partir de janvier 2022.**

À compter de cette date, et seulement **pour les jeunes entre 15 et 17 ans**, le montant alloué annuellement sera divisé en deux parties.

Une part individuelle sera disponible sur l'application mobile « Pass culture » après ouverture du compte personnel numérique. Ces crédits seront versés en fonction de l'âge : 20 € pour les jeunes âgés de 15 ans ; 30 € pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans. Les sommes sont cumulables pendant la totalité du dispositif mais devront obligatoirement être dépensées à la majorité de l'individu. Si ce n'est pas le cas, ces crédits seront alors perdus.

Une part collective sera allouée aux établissements scolaires pour permettre des sorties scolaires (musées, spectacles vivants, séances de cinéma, découverte de métier d'art..) : 25€ par élève de 4e et 3e ; 30 € par élève de CAP et de seconde ; 20 € par élève de première et terminale.

L'objectif de cette nouveauté est de permettre une sensibilisation culturelle par l'intermédiaire des professeurs et de garantir un égal accès aux élèves d'un même niveau scolaire aux activités artistiques et culturelles.

ENVIRONNEMENT

MON BEAU SAPIN

Il trône, majestueux, dans la maison et/ou en extérieur. Il annonce les périodes de fêtes. Nombreux sont ceux qui partagent les photos de leur magnifique sapin décoré. Petit, grand, Nordmann, Epicéa...décoré de rouge, d'or, d'argent ou multicolore...on en est fier ! Puis vient l'après, encore fatigués de ces soirées festives, ces repas copieux, ces longues journées passées à la distribution des cadeaux, aux visites pour les vœux...il faut maintenant retirer les décors de ce sapin qui en plus perd ses aiguilles et parfois commence à jaunir. Bien moins joli tout ça. Mais qu'en faire ? Habituellement à apporter en déchèterie, nous vous proposons cette année de venir le déposer au garage municipal où il sera par la suite broyé pour servir de paillage. Inutile de préciser que l'on accepte seulement les sapins naturels !



**Après Noël
RECYCLEZ
votre sapin**

Jusqu'au 10 janvier 2022, déposez vos sapins naturels au garage municipal.

Après broyage, ils offriront un paillage aux parterres de fleurs communaux.

Made with PosterMyWall.com

CADEAUX DÉBALLÉS MAIS TRIÉS

Noël, période festive, c'est aussi plus de déchets qu'à l'accoutumée. Alors n'oublions pas malgré les fêtes de continuer à être vigilants sur le tri et garder les bons réflexes pour protéger l'environnement. Chaque année, nous voyons déborder les conteneurs de papiers cadeaux, cartons de jouets, emballages plastiques, bouteilles, etc. Pensez à bien écraser vos emballages avant de les mettre dans les poubelles jaunes. Un visuel rapide pour rappeler comment trier et où jeter tous ces déchets.



A la déchetterie

- le sapin → **Naturel, au garage municipal**
- ampoules et guirlandes électriques
- les gros cartons
- la bourriche d'huîtres en bois, cageots...
- vieux jouets et appareils électriques
- les piles

Dans ma poubelle noire

- les papiers cadeaux
- le bolduc
- les nappes en papier
- verres et assiettes jetables
- serviettes en papier, mouchoirs, essuie-tout

Dans ma poubelle jaune

Vos emballages bien vidés et bien séparés

- les sacs en papier
- les films et emballages plastiques
- le polystyrène
- les petits cartons (sans fenêtre plastique)
- les boîtes et alvéoles de gâteaux et bonbons



Et je ne suis pas non plus destiné à être jeté à même le sol !
Masques, gants, mouchoirs sont à jeter dans les sacs destinés aux ordures ménagères et ceux-ci doivent être correctement fermés. Merci.

VIE DES ÉCOLES

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Rue Jules Ferry, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h45/19h00



Ecole Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

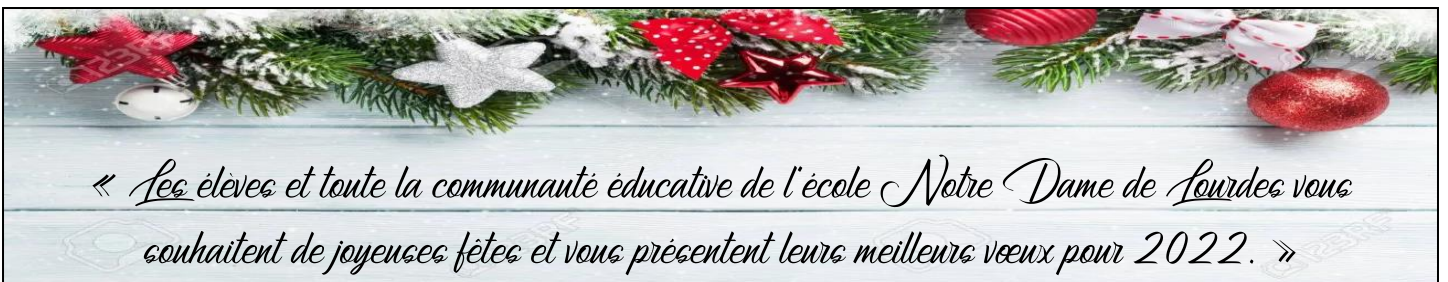
+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpicapellecarostabraham.over-blog.com



CRÊCHE 2021

Comme chaque année, les élèves de maternelle et les CP ont préparé la crèche, visible à l'église de Saint-Abraham. N'hésitez pas à aller voir leur travail.

Bravo aux enfants et au corps enseignant.



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.
02 97 74 91 55 Mail : secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent : P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



Prochaine parution à partir du 20 janvier 2022. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets 5 jours avant l'édition en les déposant à la Mairie ou par mail : secretariat@saint-abraham.fr